

CONZOR Villa Boccard

Fouille de sauvetage
(25 mars – 9 avril 2020)



Manuel Anderegg

Décembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

FICHE SIGNALÉTIQUE	1
RÉSUMÉ	3
1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION	3
1.1 Situation	3
1.2 Déroulement des travaux	4
1.3 Contexte géographique et topographique	4
1.4 Contexte archéologique et historique	5
2. SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE ET DYNAMIQUE SÉDIMENTAIRE	6
2.1 Dépôts naturels I	6
2.2 Dépôts naturels II	6
2.3 Dépôts naturels III	6
2.4 Dépôts naturels IV	7
2.5 Dépôts naturels V	7
3. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES ET DATATION	7
3.1 Phase 1	7
3.2 Phase 2	7
3.3 Phase 3	10
3.4 Phase 4	12
4. MOBILIER	13
5. CONCLUSIONS	13
6. BIBLIOGRAPHIE	14
ANNEXES	15
Listes des unités de terrain (UT)	16
Listes des relevés	22
Liste du mobilier	23
Liste des prélèvements	24
Rapport d'intervention OCA	25
Plan 1 à 6	
Stratigraphie	
Matrices de Harris	

FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune :	Crans Montana
Lieu-dit :	Conzor
Chantier :	Villa Boccard
Sigle :	CMC20
Coordonnées :	CNS 1287, 2'606'717.0, 1'129'224.9 ; altitude 975 m
Projet :	Excavation pour la construction d'une villa
Maitre de l'ouvrage :	Cédric Boccard
Superficie excavée :	Environ 245 m ²
Superficie documentée :	Environ 75 m ²
Surface fouillée :	Environ 75 m ²
Parcelle :	No 2091
Dates de l'intervention :	25 mars au 09 avril 2020
Coordination :	Archéologie cantonale
Mandataire :	Bureau TERA Sàrl, Sion
Equipe investigations du Bureau TERA Sàrl :	Tristan Allegro (fouilleur), Miguel Alvarez (fouilleur), Nathalie Andenmatten (fouilleuse), Manuel Andereggen (archéologue responsable sur place), José Victor Goncalvès (fouilleur), Fabien Maret (archéologue), Baptiste Ruedin (fouilleur)
Topographie :	Romain Andenmatten (OCA) - Fabien Maret, Marianne de Morsier Moret (TERA Sàrl)
Elaboration :	Manuel Andereggen
Infographie :	Marianne de Morsier Moret (Bureau TERA Sàrl)
Mise en page :	Carole Meylan (Bureau InSitu)
Datation :	Moyen Age – Epoque moderne

RÉSUMÉ

En raison de la présence de vestiges archéologiques découverts lors des fouilles de 2019 dans la parcelle voisine, ce projet de construction a également été suivi par l'Office cantonal d'Archéologie (OCA). Les éléments mis au jour lors de la surveillance du chantier de construction ont donné lieu à une courte campagne de fouilles, au cours de laquelle quatre phases distinctes ont été reconnues. Associées avec les découvertes de l'année précédente, elles permettent probablement d'identifier une ferme de la fin du Moyen Âge établie dans la zone orientale du plateau de Conzor.

1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION

1.1 Situation

En raison des découvertes archéologiques faites en 2019 lors de la construction d'une villa dans la parcelle voisine n°1990 (voir rapport ANDEREGGEN, PANCHARD 2019), les travaux liés à la construction d'une villa dans cette parcelle ont été surveillés en plusieurs étapes par l'Office cantonal d'Archéologie (OCA). Un premier diagnostic eut lieu le 29 octobre 2019. Le terrassement fut mené le 16 mars 2020 et révéla un seul mur. Les tranchées pratiquées pour un mur de soutènement ainsi que pour les raccordements des services ont en revanche permis de mettre au jour d'autres murs ainsi que des niveaux de marche. Sur la base de ces résultats, une campagne de fouilles de sauvetage programmée a été menée du 25 mars au 9 avril 2020.

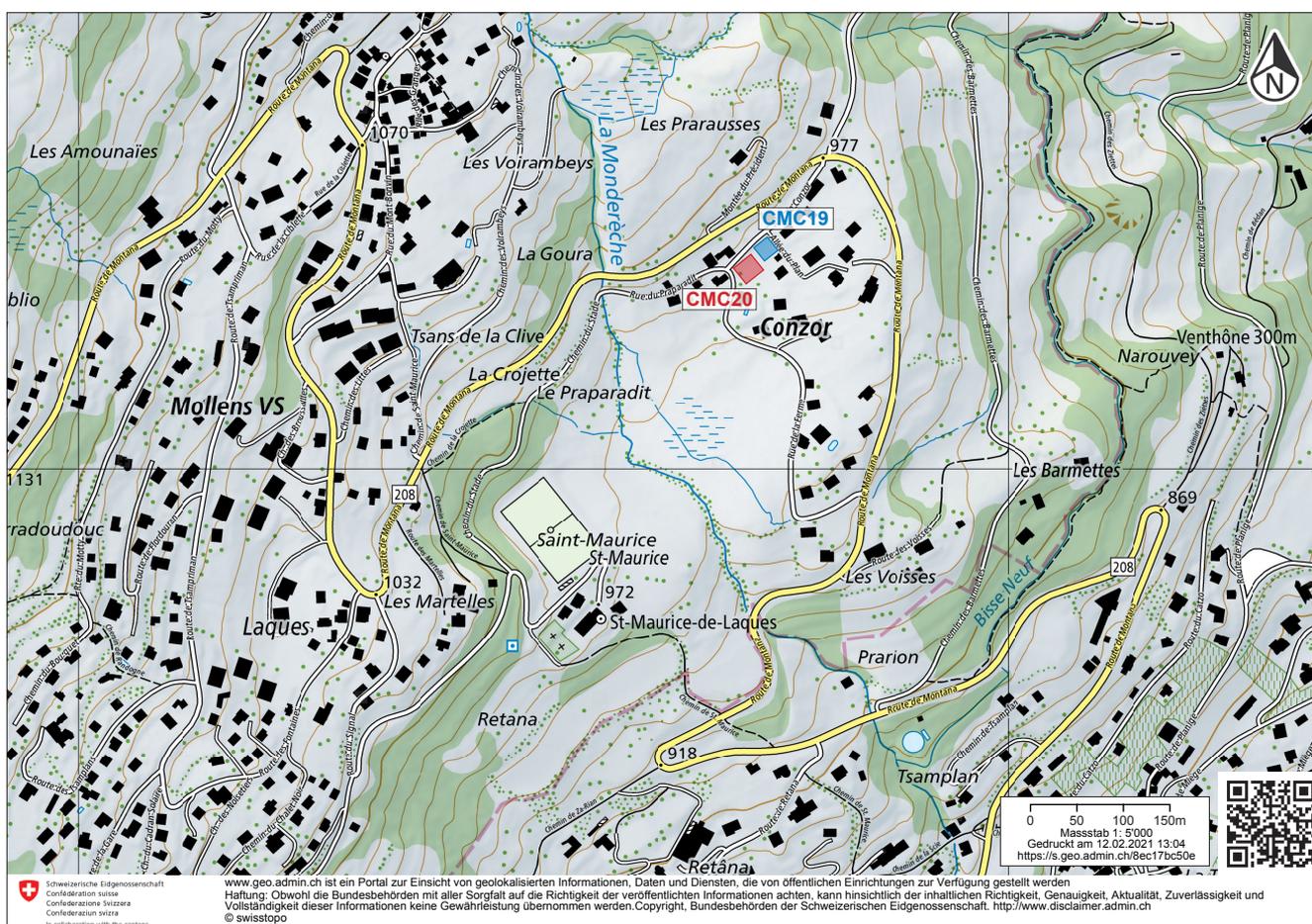


Fig. 1 – Crans Montana, Conzor. Le hameau de Conzor avec les emplacements des fouilles archéologiques de CMC19 et CMC20 ; www.geo.admin.ch, © swisstopo.

1.2 Déroulement des travaux

Le peu de vestiges mis au jour sur le site même du chantier a conduit à concentrer la fouille sur la tranchée située au nord (zone 2). L'orientation de l'excavation a rendu impossible le relevé d'un profil dans le sens de la pente. Pour pallier à cette difficulté, les coupes amont (Relevé stg28) ainsi qu'aval (Relevé stg27) de la tranchée ont été documentées. Les zones fouillées ont été limitées à un petit secteur dans l'emprise de l'excavation principale (zone 1), à un second espace à l'ouest de celle-ci (zone 3) ainsi qu'au fond de la tranchée dans son intégralité (zone 2). La fouille archéologique a été menée du 25 mars au 7 avril avec une brève intervention complémentaire le 9 avril, afin d'étendre mécaniquement la tranchée en direction de l'est et légèrement l'approfondir à l'ouest.



Fig. 2 – Crans Montana, Conzor. Positionnement des zones de fouille de l'intervention CMC20 avec le bâtiment construit suite à la fouille CMC19 au second plan. Vue depuis le Sud-Ouest.

1.3 Contexte géographique et topographique

Situé à une altitude comprise entre 960 et 975 m, le hameau de Conzor est implanté en contrebas du village de Mollens ; il se trouve sur un petit plateau qui s'étend sur 200 – 250 m de largeur du nord au sud et sur environ 600 m d'ouest en est. Le plateau lui-même se trouve à la limite inférieure d'un glissement de terrain postglaciaire, recouvert par la suite par de nombreux dépôts alluviaux et colluviaux. A l'ouest, le torrent de «La Monderèche» descend du Cry d'Er et possède un faible débit permanent de nos jours, en raison de nombreux bisces captant son eau. L'église de St-Maurice-de-Laques, située à l'extrémité occidentale du plateau, mérite d'être mentionnée.

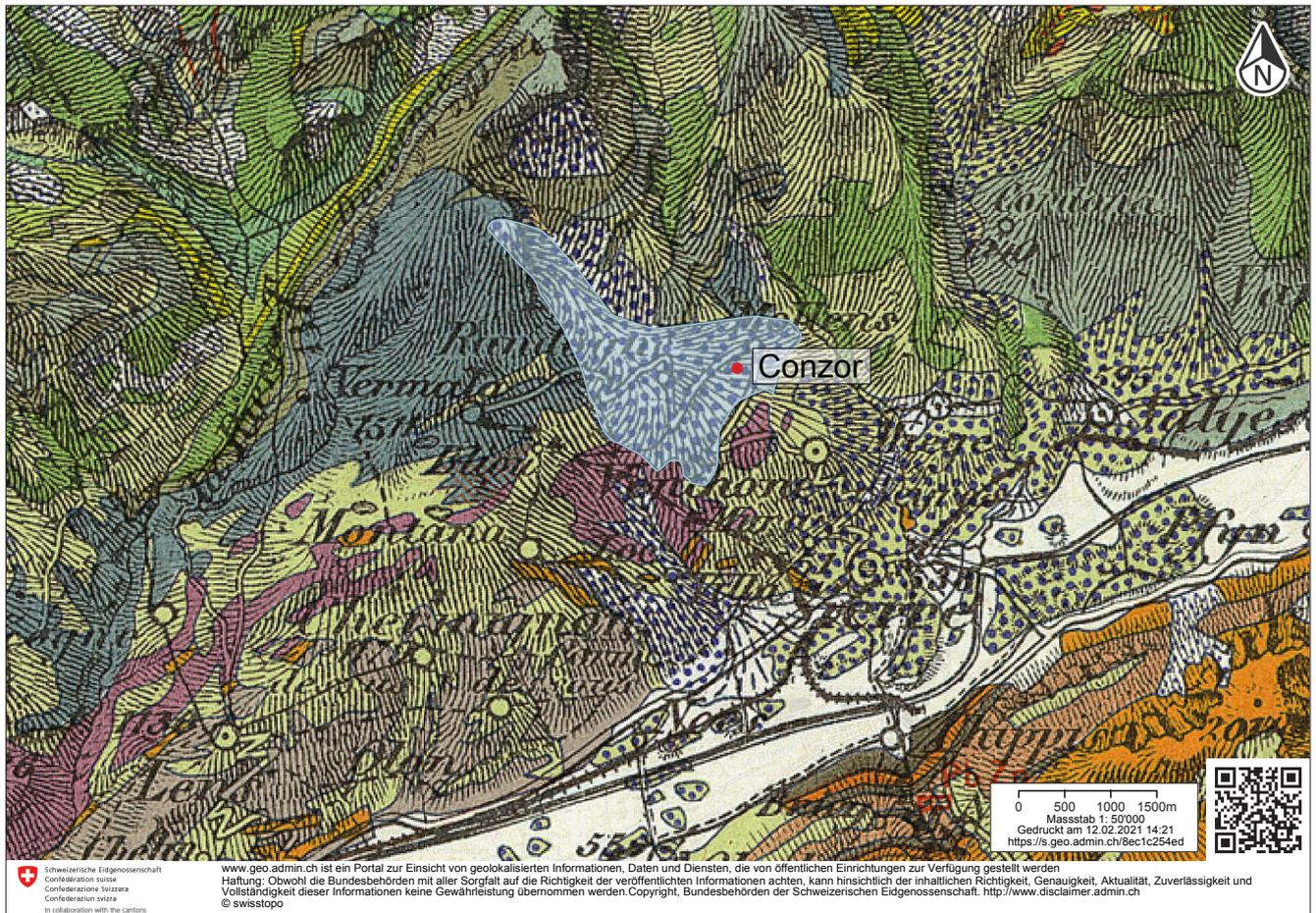


Fig. 3 – Crans Montana, Conzor. Carte géologique de la région de Sierre. En bleu claire le glissement du terrain, recouverte par des dépôts naturels ; www.geo.admin.ch, ©, swisstopo.

1.4 Contexte archéologique et historique

Plusieurs découvertes archéologiques sont signalées dans le hameau de Conzor et autour de l'église de St-Maurice-de-Laques quelques 300 m plus à l'ouest. Selon le rapport annuel de la Société Suisse de Préhistoire, deux nécropoles ont été découvertes à proximité de l'église paroissiale, l'une d'elle couvrant une superficie d'environ 200 m². Plusieurs céramiques et verres d'époque romaine ont été retrouvés¹. Dans l'inventaire des découvertes archéologiques du Valais, M.-R. Sauter précise que les nécropoles sont situées à proximité du hameau². Au cours de sa surveillance, l'OCA a été informée de la découverte de plusieurs tombes jusqu'en 1976 lors de la construction de bâtiments dans le hameau de Conzor³. Une tombe du haut Moyen Âge a également été découverte en 1976 lors de travaux de nivellement pour la construction du terrain de sport au nord de l'église de Saint-Maurice-de-Laques⁴.

En plus des découvertes archéologiques, il existe également des sources écrites du Moyen-Âge concernant l'église de Saint-Maurice-de-Laques. La première mention d'un presbytère de Laques apparaît ainsi dans un contrat de vente en 1238 ; elle précède celle de l'église elle-même, datée de 1242⁵. Plusieurs sources écrites du 14^e siècle mentionnent ensuite que l'église St Maurice-de-Laques percevait des redevances sur les domaines de Mollens, de Conzor et du hameau de Laques⁶.

¹ TATARINOFF 1924, p. 101, 102, pl. VI, fig. 1.

² SAUTER 1950, p. 114, pl. XIII.

³ BERGEAT-THELER, PROVIDOLI 2019, p. 21.

⁴ BERGEAT-THELER, PROVIDOLI 2019, p. 21-23.

⁵ BERGEAT-THELER, PROVIDOLI 2019, p. 115.

⁶ BERGEAT-THELER, PROVIDOLI 2019, p. 26.

Les découvertes de tombes de l'époque romaine et du haut Moyen Âge indiquent une fréquentation ancienne du Plateau de Conzor : à ce jour, l'emplacement des habitations associées à ces sépultures demeure inconnu.

2. SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE ET DYNAMIQUE SÉDIMENTAIRE

Phases	Dépôts naturels	Description	Datation
	Humus		
	Dépôts naturels V		
Phase 4		Cave du bâtiment 4. Bâtiment visible sur les photos aériennes des années 1935 - 1974	Epoque moderne
	Dépôts naturels IV		
Phase 3		Bâtiment 3 avec une petite annexe et un mur de clôture associé au bâtiment 8 de la fouille 2019	Moyen Age - Epoque moderne
	Dépôts naturels III		
Phase 2		Un bâtiment ainsi qu'un mur de clôture associé aux bâtiments 5, 6 et 7 de la fouille 2019	Moyen Age: fin XIII - XV siècle
	Dépôts naturels II		
Phase 1		Bâtiment 1 avec deux murs de terrasse	Haut Moyen Age: 606-744 AD
	Dépôts naturels I		

2.1 Dépôts naturels I

Les «Dépôts naturels I» sont présents uniquement dans la zone 2. La couche (309) se compose de silt argileux mélangé d'un peu de gravier et quelques fragments de charbon ; elle fait partie des dépôts naturels qui se sont accumulés progressivement après le glissement de terrain postglaciaire. Les vestiges de la phase 1 reposent en surface de cette séquence colluviale.

2.2 Dépôts naturels II

Observés à nouveau principalement dans la zone 2, d'autres niveaux naturels se sont déposés («Dépôts Naturels II», 225, 250 = 257, 293) au terme de la phase 1 ; ils sont composés de couches silteuses et argileuses probablement d'origine alluviale et forment le niveau le plus profond observé dans la fouille CMC19. La phase 2 suit directement ces événements naturels.

2.3 Dépôts naturels III

Les vestiges de la deuxième phase sont scellés par les «Dépôts naturels III», identifiés dans les zones fouillées en 2019 et en 2020. D'une épaisseur variante entre 60 et 140 cm au nord, ils deviennent plus fins et disparaissent partiellement vers le sud. Plusieurs dépôts argilo-silteux de quelques centimètres d'épaisseur sont observés à la base de cette sédimentation (228, 249, 256, 264, 265, 270, 272) (Annexe: **Stratigraphie 1 - Relevé stg28**). Certaines des couches

scellant ces niveaux sont des colluvionnements qui se sont déposés sur toute la zone lors d'un événement naturel ; il s'agit vraisemblablement d'un glissement de terrain qui a déplacé le bas de la pente de plusieurs mètres vers le sud (170, 176, 195, 212, 220, 221, 222, 223, 224, 247, 248, 266, 287, 289, 303, 304) (Annexe: **Stratigraphie 1 - Relevé stg28**). La phase 3 est située sur ces couches.

2.4 Dépôts naturels IV

Les couches inférieures des «Dépôts naturels IV» proviennent d'un glissement de terrain plus récent (205 = 261, 245) (Annexe: **Stratigraphie 1 - Relevé stg28**) ; observé dans la partie nord de la zone de fouille, qui a de nouveau déplacé le bas de la pente vers le sud. Les couches argileuses et silteuses, mélangées de graviers, scellent les vestiges de la phase 3 et ont temporairement suspendu les activités humaines dans cette zone. Sur le glissement de terrain, des couches en partie alluviales s'accumulent par la suite (243, 244, 275, 301).

2.5 Dépôts naturels V

Les «Dépôts naturels V» forment la dernière séquence de dépôt sur le site. Ils sont composés de colluvions (241, 242) et d'anciens niveaux de sols organiques (175, 198, OK241, 274, 286) formant la base de l'humus (313).

3. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES ET DATATION

3.1 Phase 1

Établie sur les «**Dépôts naturels I**», la première phase comprend un bâtiment en bois comportant deux solins en pierre (**295, 296**) et un sol en pierre (**308**) dont les vestiges relativement mal préservés ont été mis au jour sur une petite surface de la zone 2. Parallèle au solin nord (**296**), les restes d'un probable mur de terrasse en pierre sèche (**297**) comportant un parement extérieur de gros blocs de 30-75 cm bloquant un remblai de pierres plus petites et d'éclats de pierre ainsi qu'une couche limoneuse, est construit contre le versant nord. Au sud de celui-ci, un autre mur en pierre sèche (**206**) avec la couche de destruction associée est apparu (**207**). Ces structures ayant été mises au jour dans la partie la plus profonde de l'excavation, il n'a pas été possible de les dégager plus avant (Annexe: **Plan 3 – Plan phase 1**).

Malgré l'état de conservation lacunaire des zones 1 et 2 et la rareté des vestiges, une terrasse, délimitée par les murs **206** et **297**, sur laquelle le bâtiment 1 est construit peut être reconnue. Une analyse par le radiocarbone effectuée sur un charbon de bois de l'occupation (**294, 298, 299**) permet de dater cette phase au cours du Haut Moyen Âge (606-774 AD)⁷.

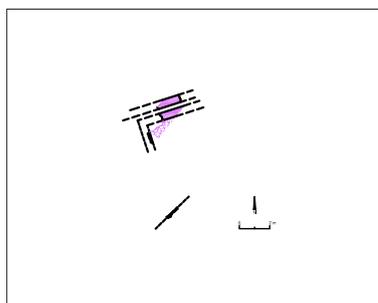


Fig. 4 – Crans Montana, Conzor.
Les vestiges de la phase 1.

⁷ Datation ¹⁴C: UT294, Poz-138812: 1365 +/- 30BP, 606-774 AD (cal. 2-sigma).



Fig. 5 – *Crans Montana, Conzor*. Vestiges de la phase 1 dans la zone 2. Le solin 295 avec les restes du mur de terrasse 297.

3.2 Phase 2

Observées pour l'essentiel dans la zone 2, les structures de la phase 2 sont toutes implantées sur les «**Dépôts naturels II**». Dans un premier temps, plusieurs remblais (181 = 255, 273, 277, 279, 292) sont mis en œuvre sur les dépôts alluviaux. Dans la zone 2, la surface des remblais est utilisée directement comme niveaux de marche (OK226, OK273) alors que dans la zone 1, un sol en pierre (**269**) semble être préservé dans le profil nord (Relevé stg27). Un grand bâtiment d'une largeur d'environ 11 – 12 m et dont la façade méridionale n'a pas été observée,

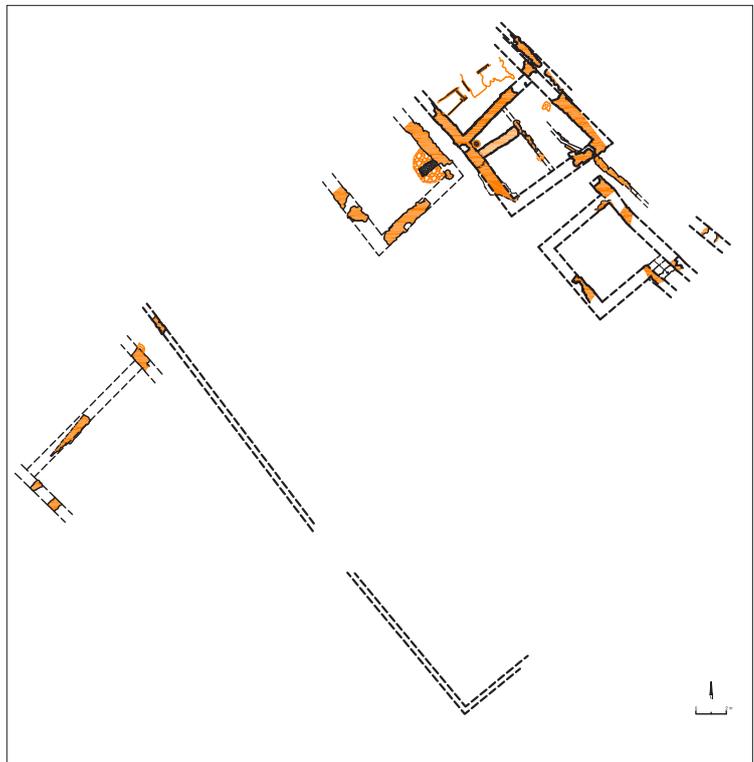


Fig. 6 – *Crans Montana, Conzor*. Les vestiges de la phase 2.

voire n'était plus conservée, est aménagé sur les solins **178, 179, 216 = 290** ; ils sont composés de dalles de pierre supportant les sablières ou des parois en rondins. À l'intérieur, les vestiges d'une couche d'occupation ont été mis en évidence. Il semble qu'en raison d'un glissement du sol, le solin **179** ait été partiellement déplacé vers le sud. À l'est du bâtiment, un mur axé nord-sud (**177**) a pu être repéré dans la zone 2 ; situé exactement sous le mur postérieur **167**,

il pourrait faire partie des prémices d'une enceinte encore visible de nos jours (331) qui englobe également la zone de fouilles de l'année précédente.

Les résultats de la fouille CMC19 ont pu être en partie complétées voire corrigés lors de l'intégration des vestiges découverts en 2020⁸. Ainsi le bâtiment 5 formé par les solins (97 = 113, 111, 112, 132, 133) est un édifice en bois comprenant un foyer (123, 127) entouré par un dallage en pierre (125, 142), afin de prévenir les incendies. Matérialisé par plusieurs assises, les murs du bâtiment 6 semblent être en pierres sèches (06, 21, 114). L'édifice est subdivisé en deux par le mur 08=34 ; sa partie amont n'est que partiellement fouillée car le bâtiment se prolonge au nord hors de la limite de fouille. Elle livre plusieurs poutres (80, 81, 108, 109, 110, 162) intégrées dans un sol dallé (69) qui serviraient de fondations pour un cadre dont la disposition précise n'a pu être restituée.

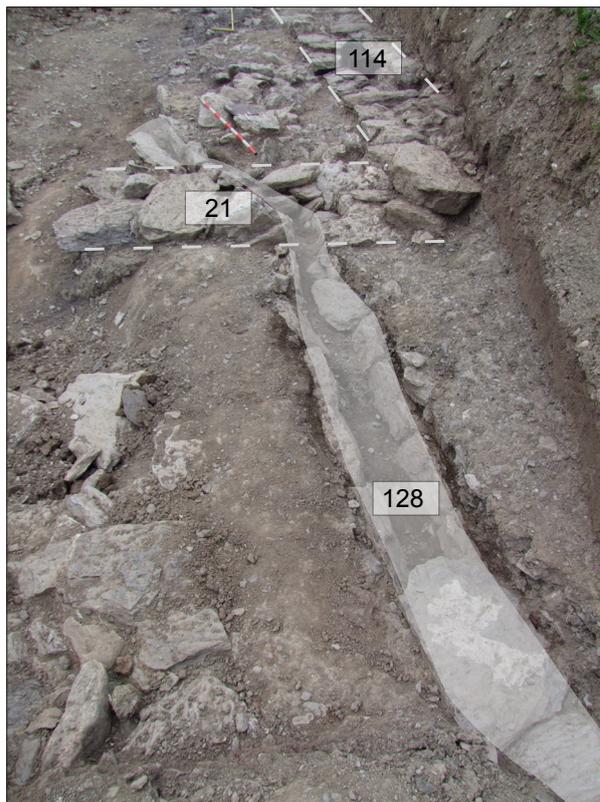


Fig. 7 – Crans Montana, Conzor. Le canal retrouvé pendant la fouille CMC19 (phase2). Vue depuis le Sud.

La partie aval du bâtiment 6 est elle-même subdivisée dans un premier état (état 1) par le mur 19/20 axé nord-sud. Un foyer (157) reposant sur le sol est installé dans le local ouest et un canal (128), contemporain de la construction du bâtiment, dans le local est. Fig. 7 Postérieurement mais au sein de la même phase (état 2), plusieurs remblais sont déposés dans l'ensemble du bâtiment et le mur 5 est érigé dans la partie aval. Un lien entre ces transformations et un changement d'utilisation du bâtiment n'est pas établi. A environ 3 m au sud du bâtiment 6, la cave d'un autre bâtiment (bâtiment 7) comprenant les murs (60, 61, 170, 315, 316) a été repérée ; situé 1,50 m sous les arases, son sol (64) a été observé dans un sondage de même que son escalier d'accès établi dans son angle oriental. À l'ouest, directement adjacent au bâtiment 6, le mur 124, de par sa construction, est probablement la façade d'un bâtiment. Dans son prolongement méridional direct, le mur 176 a été découvert dans un autre sondage. Il est possible que ces deux maçonneries fassent partie d'un bâtiment plus vaste, dont l'extension vers l'est dépasse la limite de la fouille.

En association avec les résultats de la fouille CMC19, une image plus complète de la phase 2 de la fouille CMC20 se dessine : l'ensemble comprend plusieurs bâtiments qui se trouveraient dans une zone, délimitée par un possible mur de clôture (177) à l'ouest. Un bâtiment serait également mitoyen du secteur au nord-ouest. L'enclos, probablement construit le long de la limite d'une parcelle, rend plausible l'hypothèse d'une ferme médiévale comportant plusieurs petits bâtiments⁹. Les scories retrouvées dans les sols et les niveaux de marche du bâtiment 5 sont à relever¹⁰ ; ils indiquent la présence hypothétique d'une petite forge. Aucun mobilier ne provient du bâtiment 7 dont seule la cave est connue. Le bâtiment 6, par contre, offre plusieurs indications d'une possible utilisation. Il s'agit d'un bâtiment en pierre axé nord-sud (au moins pour son rez-de-chaussée) qui, compte tenu de la topographie, est partiellement

⁸ Pour des informations supplémentaires voir : ANDEREGGEN, PANCHARD, 2019 (Rapport non publiée).

⁹ En comparaison la première phase du hameau de Pfyngut consistait en deux bâtiments datant des 14^e-15^e siècles. (PACCOLAT 2011, S. 213, 214, 221). Les fermes à plusieurs parties de la fin du Moyen Âge sont également connues dans d'autres régions de la Suisse, comme la région du Baselbiet (OTHENIN-GIRARD 1994, S. 298).

¹⁰ Les autres scories appartiennent aux remblais et aux niveaux de destruction.

construit dans la pente. Sa subdivision interne révèle une partie postérieure aménagée avec un sol en pierre et une construction en bois qui ne peut être reconstituée. Sa partie aval, elle-même subdivisée par une paroi (**19,20**), révèle un foyer (**157**) et une canalisation (**128**). Cette disposition évoque une cave intérieure légèrement encaissée dans la pente et une cave extérieure. Le foyer et la canalisation suggère la possibilité d'un bâtiment lié à la transformation/conditionnement du lait, à l'instar des pratiques observées dans les vallées alpines jusqu'au 20^e siècle¹¹. La canalisation et la cave intérieure évoquent un lieu pour l'écémage du lait, un local frais et alimenté en eau étant indispensable pour cette activité¹². Cette dernière était effectuée en Valais uniquement en plaine et dans les mayens, mais pas sur les alpages¹³. Le foyer de la cave extérieure serait l'endroit où le fromage était préparé. Ces interprétations sont basées sur les vestiges et leur comparaison avec des bâtiments et des méthodes de travail observés en Valais jusqu'au milieu du 20^e siècle, car il n'existe pas à ce jour de vestiges archéologiques comparables dans l'arc alpin. Les bâtiments 5, 6 et 7 semblent ainsi être la partie économique d'une ferme médiévale. L'écurie et le bâtiment résidentiel n'ont pas été retrouvés, mais le mur **124** apparu vers l'est signale un autre édifice où ces fonctions pourraient se trouver (Annexe: **Plan 4 – Plan phase 2**).

En dépit du peu de mobilier récolté, les datations au radiocarbone et dendrochronologiques de la fouille CMC19 fournissent un cadre chronologique pour la phase 2. La date dendrochronologique de la poutre de l'état 1 du bâtiment 6 est établie au début du 14^e siècle, alors que la couche de destruction de l'état 2 du bâtiment 2, datée au radiocarbone, est située entre la première moitié et le milieu du 15^e siècle¹⁴. Cette date ¹⁴C ne donne toutefois pas une indication claire quant à l'abandon du site.

3.3 Phase 3

Le site n'est pas abandonné en dépit d'un glissement de terrain («**Dépôts naturels III**») qui a déplacé le bas de la pente de plusieurs mètres vers le Sud et recouvert de sédiments une grande partie de la zone du plateau. Le mur **167** et le bâtiment situé à l'est de celui-ci (bâtiment 8) sont reconstruits près du pied de la pente, surélevés de 60 à 80 cm, et une fosse est creusée à l'ouest pour la construction du bâtiment 3 (Relevés stg08 (fouille CMC19) et stg28 (fouille CMC20)). Cette reconstruction intervient sans doute rapidement : le mur **167**, édifié exactement sur le tracé du mur **177**, signale la reprise des anciennes limites de parcelles. **Fig. 9** Par ailleurs, le mur est du bâtiment 8 (**15**) est construit sur le mur ouest

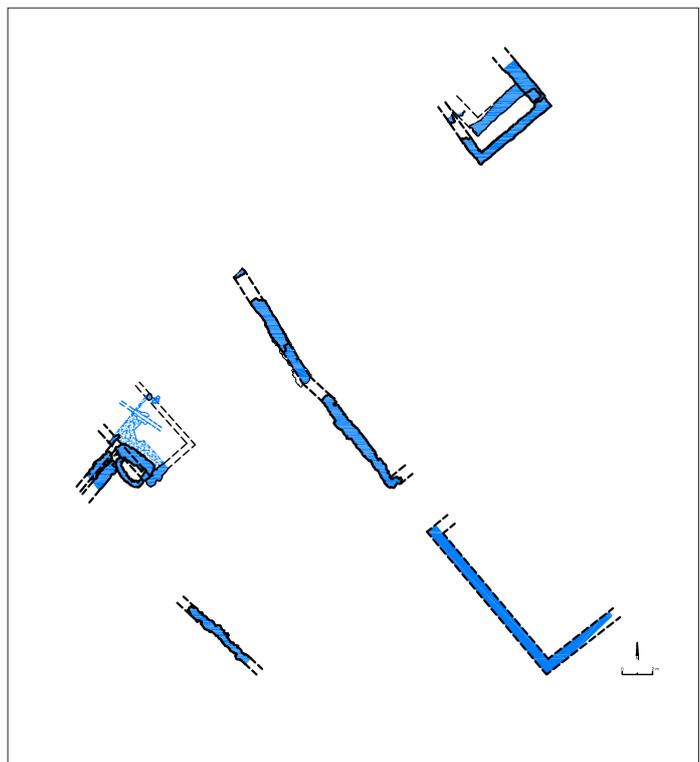


Fig. 8 – Crans Montana, Conzor. Les vestiges de la phase 3.

¹¹ FLÜCKIGER-SEILER 2000, p. 418-420, FLÜCKIGER-SEILER *et al.* 2011, p. 463-469.

¹² FLÜCKIGER-SEILER 2000, p. 419.

¹³ FLÜCKIGER-SEILER *et al.* 2011, p. 463.

¹⁴ Concernant les dates ¹⁴C et les études dendrochronologiques, BRUNETTI *et al.* 2020, p. 374.



Fig. 9 – Crans Montana, Conzor. Les murs de clôture 177 et 167, ici visible dans la stratigraphie stg28.

du bâtiment 6 détruit. Une observation similaire provient du bâtiment 3 : le mur 216 est dégagé (creusement **262**) et le nouveau bâtiment, plus petit (environ 4 x 4,6 m¹⁵), reconstruit sur l'ancien mur. Des remblais (**260, 278**) sont mis en œuvre sur toute la zone pour stabiliser et niveler le sol après la creuse de la fosse de construction, l'érection des murs et des parois survenant ensuite.

La façade ouest du bâtiment est un mur en pierre sèche construit contre terre (**180**) **Fig. 10** tandis que les façades est et sud, ont des solins en pierre accueillant des élévations en bois (**208, 312**)¹⁶. Le trou de poteau **194** fonctionne avec la construction de la paroi est. A l'intérieur du bâtiment, un sol en pierre (**238, 259**), percé par une canalisation (**235**), est posé.

Fig. 11 Une couche d'occupation diffuse (193, 209, 218, 258) et des traces de la couche de destruction (185, 188 = 197, 214) du local ont été observées. Une annexe est ajoutée vers l'ouest. Son entrée est située à l'extrémité sud du mur semi-circulaire en pierre sèche **215**. Toujours à l'ouest du bâtiment 3 et au nord de la petite annexe, deux murs en pierre sèche font office de murs de terrasse (**213, 240**). Dont le mur **213** était probablement construit pour renforcer le mur **240**. Vers le sud du bâtiment 3 des restes d'un possible mur de clôture ou d'une limite de parcelle (**172**) étaient retrouvés. Les différentes occupations et la destruction du bâtiment 3 livrent plusieurs kilos de scories de fer, du mobilier faunique, lithique – des fragments de récipients en pierre ollaire – et métallique. En dépit de l'absence d'un foyer et de battitures la question de son utilisation comme forge ou lieu de transformation du métal doit être considérée. Le bâtiment 8, découvert lors de la fouille CMC19, est partiellement



Fig. 10 – Crans Montana, Conzor. Le mur 180 partiellement effondré et le solin 208 du bâtiment 3. En arrière les deux murs de terrasse 213 et 240 (phase 3). Vue depuis l'Est.



Fig. 11 – Crans Montana, Conzor. Le canal 235 du bâtiment 3.

¹⁵ Rappelons que le bâtiment a une extension vers le nord qui dépasse la limite de la fouille.

¹⁶ Des constructions similaires de bâtiments en bois avec un mur de pierre construit uniquement contre la terre peuvent encore être trouvées aujourd'hui dans une grange à Bellwald VS (FLÜCKIGER-SEILER et al. 2011, p. 210, fig. 8.29), et un bâtiment à Niederwald VS (FLÜCKIGER-SEILER et al. 2011, p. 232, fig. 9.22).

maçonné (**03, 13 - 15**)¹⁷. Une fosse à chaux (**75**), située immédiatement à l'est du bâtiment, est également associée à cette phase¹⁸. Comme le plan, le mobilier récolté ne permet pas de reconnaître une utilisation particulière de cet édifice. D'après les observations actuelles, il s'agit du seul bâtiment reconstruit dans la zone de la ferme orientale. La fin de cette phase est à nouveau provoquée par un glissement de terrain («**Dépôts naturels IV**») ; le pied de la pente se déplace à nouveau un peu plus vers le sud. L'habitat est apparemment ensuite abandonné en raison de ces phénomènes de pente répétés (Annexe: **Plan 5 – Plan phase 3**).

Cette phase ne peut être datée avec certitude en raison du manque de la rareté du mobilier et nécessiterait des datations supplémentaires par le radiocarbone ; son début semble avoir eu lieu peu de temps après les événements géologiques des «**Dépôts naturels III**», à la fin du Moyen Age ou au début l'époque moderne. Sa durée d'utilisation demeure inconnue.

3.4 Phase 4

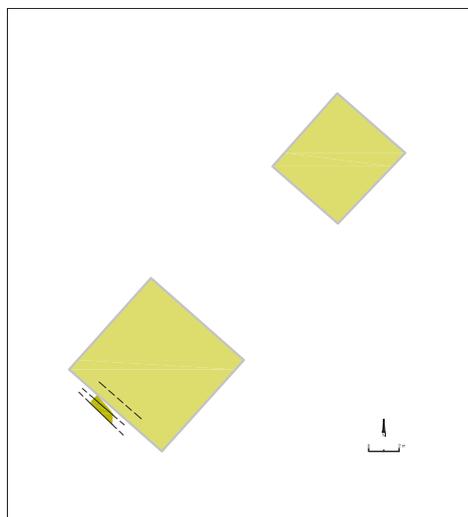


Fig. 12 – Crans Montana, Conzor. Les vestiges de la phase 4.

La quatrième phase identifiée est limitée à la construction du bâtiment 4, situé exactement entre les fouilles CMC19 et CMC20. Le sommet des dépôts naturels (**OK243**) servait comme niveau de marche et de construction (creusement de la cave **314**) de cette phase. Les murs de la cave (**305, 306, 307**) **Fig. 13** du bâtiment et le niveau de construction associé (**302**) situé à l'extérieur du bâtiment ont été mis au

jour lors de l'extension de la tranchée de la zone 2 (CMC20). Les coupes stratigraphiques ouest de la fouille CMC19 (Relevés stg06 et stg08), ont mis en évidence les dalles de toit effondrées dans son niveau de destruction (59). La date exacte de la construction du bâtiment n'est pas établie ; il existe déjà sur les photographies aériennes de 1935. On peut toutefois affirmer qu'il est détruit entre 1974 et 1980¹⁹ (Annexe: **Plan 5 – Plan phase 4**).



Fig. 13 – Crans Montana, Conzor. Murs de la cave du bâtiment 4 (phase 4). Vue depuis l'Ouest.

¹⁷ Les murs 03, 15 font partie de la construction générale du bâtiment et non d'une deuxième phase de construction comme proposé dans le rapport précédent : ANDEREGGEN, PANCHARD, 2019, p. 8-9 (Rapport non publié)

¹⁸ La fosse à chaux fait peut-être partie de la construction du bâtiment : ANDEREGGEN, PANCHARD, 2019, p. 8 (Rapport non publiée).

¹⁹ Voir les photos aériennes de Conzor-Mollens des années 1935, 1974 et 1980 ; www.geo.admin.ch © swisstopo.

4. MOBILIER

Sur les plus de 500 objets récoltés, la majorité provient de la zone 2. La faune représente le 56 % et le métal 39 % du mobilier. Faute d'étude archéozoologique, le mobilier osseux n'apporte encore aucune indication sur les pratiques et la consommation aux différentes phases. Sur les 207 items métalliques, plus de 190 sont des scories provenant principalement du bâtiment 3. Le mobilier lithique livre huit fragments de récipients en pierre ollaire ; ils proviennent des remblais et des occupations des phases 1 à 3. Seuls quatre fragments de poterie non datables typologiquement ont été trouvés au cours de la fouille.

5. CONCLUSIONS

Quatre phases distinctes ont été reconnues dans les fouilles de Crans Montana - Conzor en 2019 et 2020. La première phase n'est documentée que sur une petite zone et consiste en deux murs de terrasse. Elle est datée du Haut Moyen Age.

La deuxième phase comprend un bâtiment situé dans la zone de fouille de 2020 et le premier état d'un mur qui pourrait servir de limite avec les bâtiments mis en évidence dans la surface fouillée en 2019. La mise en place de cette phase est située entre le début du 14^e et le milieu du 15^e siècle par l'analyse dendrochronologique et des dates par le radiocarbone. Sa date de destruction demeure inconnue, le mobilier archéologique n'apportant que peu d'indices pour cette période. Cet ensemble de bâtiments évoque la partie économique d'une ferme médiévale, dont les écuries et l'habitation sont probablement situés plus à l'est hors de la zone fouillée. Le mur 214 indique cependant la présence d'un autre bâtiment à cet endroit.

Toute la zone est recouverte plus tard par un glissement de terrain qui déplace le pied de la pente de plusieurs mètres vers le sud. La phase 3 indiquent toutefois que l'habitat est reconstruit rapidement : un mur de limite ou de clôture édifié directement sur le mur précédent ainsi que l'orientation des nouveaux bâtiments en fonction des anciens suggèrent que l'emplacement des bâtiments enfouis et les limites de la parcelle sont encore connus. Cependant, le nombre et la taille des édifices sont en nette diminution : le bâtiment à l'ouest du mur est reconstruit à une échelle beaucoup plus petite et un seul bâtiment est édifié dans la zone de la ferme orientale.

La troisième phase est à nouveau recouverte par un glissement de terrain qui provoque cette fois l'abandon durable du site. Le bâtiment de la phase 4 existe déjà sur les plus anciennes photographies aériennes de 1935, il confirme la présence d'un habitat récent à cet endroit, ce qui concorde avec les anciens bâtiments existants encore aujourd'hui dans ce secteur et qui datent des 18^e et 19^e siècles²⁰.

L'hypothèse de la présence et du développement d'un domaine rural, une grande ferme, (phase 2) est d'un grand intérêt pour le Valais central, car il existe très peu de vestiges archéologiques d'habitats ruraux médiévaux dans le canton. La structure de la ferme avec sa zone économique subdivisée, demeure en l'état sans comparaison régionale satisfaisante. En Suisse alémanique et dans la Vallée d'Aoste, des fermes composés de plusieurs bâtiments sont documentées jusqu'au 15^e – 16^e siècle²¹. Sur le plan du peuplement des zones agricoles entourant les villes, les villages et les hameaux, il semble que l'on puisse s'attendre à ce que de petites fermes et ponctuellement des domaines soient omniprésents. Les fouilles de Pfyngut et d'Oberstalden vont également dans ce sens²². Cette utilisation ancienne de l'espace est encore visible aujourd'hui sous une forme rudimentaire, car la concentration postmédiévale des établissements en Valais n'a que partiellement modifié cette organisation. Il convient enfin de rappeler les sources écrites mentionnées plus haut (chap. 1) concernant les redevances dues par les domaines de Conzor et de Mollens ainsi que par le hameau de Laques à la paroisse de

20 BERGEAT-THELER, PROVIDOLI 2019, p. 84 – 85.

21 SPRINGER 2018 p. 69; REMACLE 1998, p. 215-219

22 PACCOLAT 2011

Saint-Maurice-de-Laques. À cet égard, la ferme mise au jour s'inscrit très bien dans un système féodal médiéval.

Ainsi, si le bâtiment 1 correspond aux plus anciennes traces d'habitat du plateau, les édifices de la phase 2 pourraient correspondre aux traces matérielles du domaine de Conzor, une grande ferme seigneuriale qui illustrerait un type d'établissement de l'époque féodale méconnu archéologiquement dans nos régions.

6. BIBLIOGRAPHIE

- ANDEREGGEN, PANCHARD, Manuel ANDEREGGEN, Christophe PANCHARD, *Crans Montana 2019 (CMC19), Conzor, Fouille archéologique de sauvetage (avril– mai 2019), un premier bilan*, Sion, 2019. (Rapport non publiée).
- BORGEAT-THELER, Muriel BORGEAT-THELER, Sophie PROVIDOLI, *Mollens. Une commune, une histoire*, Crans-Montana, 2019.
- BRUNETTI *et al.* 2020, Caroline BRUNETTI *et al.* « Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2019. », dans *Vallesia*, 74, Sion 2020, p. 359-423.
- FLÜCKIGER-SEILER 2000, Roland FLÜCKIGER-SEILER, *Die Bauernhäuser des Kantons Wallis, Band 2, Das Wohnhaus in Steinbauweise und die Vielzweckbauten*. Die Bauernhäuser der Schweiz, Basel, 2000.
- FLÜCKIGER-SEILER *et al.* 2011, Roland FLÜCKIGER-SEILER, Klaus ANDEREGG, Werner BELLWALD, Hildeward Loretan, Denyse RAYMOND, *Die Bauernhäuser des Kantons Wallis, Band 3.1, Siedlungsformen und Anlagen im Wandel*. Die traditionelle Walliser Landwirtschaft und ihre Bauten zwischen Rebberg, Maiensäss und Alp. Die Bauernhäuser der Schweiz, Basel, 2011.
- OTHENIN-GIRARD 1994, Mireille OTHENIN-GIRARD, *Ländliche Lebensweise und Lebensformen im Spätmittelalter. Eine wirtschafts- und sozialgeschichtliche Untersuchung der nordwestschweizerischen Herrschaft Farnsburg*. Quellen und Forschungen zur Geschichte und Landeskunde des Kantons Basel-Landschaft 48, Liestal, 1994.
- PACCOLAT 2011, Olivier PACCOLAT, *Pfyn / Finges. Evolution d'un terroir de la plaine du Rhône*. Cahiers d'Archéologie Romande 121, Archaeologia Vallesiana 4, Lausanne, 2011.
- REMACLE 1998, Claudine REMACLE, Les maisons rurales en pierre au Val d'Aoste : diversité fonctionnelle et caractères architecturaux (XV^e-XVI^e siècle), in : Laurent Feller, Perrine Mane et Françoise Piponnier (dir.), *Le village médiéval et son environnement. Études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris 1998, p. 203-219.
- SAUTER 1950, Marc-Rodolphe SAUTER, *Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens*, in : *Vallesia*, Sion, 1950.
- SPRINGER 2018, Anita SPRINGER, Der städtische Einfluss auf die Haus- und Siedlungsentwicklung im Basler Untertanengebiet (Kanton Baselland ohne Laufental), in: *Archäologie Schweiz u. a. (Hrsg.), Die Schweiz von 1350 bis 1850 im Spiegel archäologischer Quellen. Akten des Kolloquiums Bern, 25.-26.1.2018*, Basel 2018, p. 69-77.
- TATARINOFF 1924, Eugen TATARINOFF, *Fünfzehnter Jahresbericht der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte*, 1923, Aarau, 1924.

ANNEXES

- **Listes des unités de terrain (UT)**
 - **Listes des relevés**
 - **Liste du mobilier**
 - **Liste des prélèvements**
 - **Rapport d'intervention OCA**
 - **Plans**
 - Plan 1 – Positionnement des stratigraphies
 - Plan 2 – Phases compilés
 - Plan 3 – Plan de la phase 1
 - Plan 4 – Plan de la phase 2 avec les vestiges de la fouille
 - Plan 5 – Plan de la phase 3 avec les vestiges de la fouille
 - Plan 6 – Plan de la phase 4.
 - **Stratigraphie**
 - Stratigraphie 1 – Zone 2, stg28.
 - **Matrices de Harris**
 - Harris 1 - CMC20
 - Harris 2 - CMC19
-



CRANS MONTANA

CONZOR - CMC20

Villa Boccard